5576/166

Van Meeghem

Vieux tableaux

Sept. 1924

FABRIQUE
DE
COULEURS
PANNEAUX, TOILES
VERNIS, ETC.

EMBALLAGE
Nettoyage, Vernissage et
Gardiennat de Tableaux

MAISON MOMMEN

SOCIÉTÉ ANONYME

37, Rue de la Charité, 37

BRUXELLES

TÉL. 303.12 ▫ ▫ ▫ TÉL. 303.12

SPÉCIALITÉ
DE
MENUISERIES
pour le Dessin et les Beaux-Arts

CHEVALETS
d'ateliers, de campagne
·· et de luxe ··

MEUBLES D'ATELIER
: anciens et modernes :

Prière de remettre au porteur
le Tableau à emballer pour
Anvers. de la part du ministère des Bx Arts

le 29/12 · 1924

p.c. Monnier

·MVSEE·ROYAL·
·DES·BEAVX·ARTS·
·DE·BELGIQVE·

·CABINET·DV·
·CONSERVATEVR·
·EN·CHEF·

Bruxelles, le 16 septembre 1924.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre N° 2634 du 5 août dernier, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, j'ai l'honneur de vous faire savoir que ~~Monsieur~~ Van Mieghem, artiste peintre à Anvers, nous a soumis son tableau intitulé Aux Bassins. La Section d'Art Moderne de la Commission directrice a examiné cette oeuvre en sa séance d'hier.

Notre Collège a écarté il y a quelques mois le tableau de ~~Monsieur~~ Richard Baseleer Les Voiliers, et tout récemment le tableau de feu Albert Crahay Le Cheval Blanc. Il a estimé qu'il n'y a pas lieu d'accueillir dans nos collections le tableau de ~~Monsieur~~ Van Mieghem, et ~~il a~~ a exprimé l'avis que ~~les peintres prénommés~~ feu A. Crahay et ~~Monsieur~~ Baseleer devraient préalablement être représentés dans nos galeries. La susdite section se permet de vous rappeler qu'elle serait désireuse d'examiner un autre tableau de ~~chacun de~~ ces deux artistes.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

"Aux bassins"

tableau de M. Van Mieghem

présenté par le Ministère

Le Ministre a autorisé M. Van Mieghem, artiste peintre à Anvers, à nous soumettre son tableau intitulé Aux Bassins. Si la Commission se prononce en faveur de son acquisition au Musée moderne, M. le Ministre en négociera l'achat.

L'oeuvre a été exposée au dernier salon de l'art contemporain à Anvers où l'artiste a montré une grande variété de toiles. La Commission a écarté il y a quelques mois le tableau de M. Baseleer Le Vallon et, à la dernière séance, le tableau de feu Albert Crabeth. Chemin blanc. Ce tableau ~~n'est pas à notre sens, d'une qualité meilleure~~ de M. Van Mieghem, malgré des mérites, n'est pas, à notre sens, d'une qualité meilleure. C'est pourquoi nous pensons que la Commission ne le trouvera également insuffisant pour être admis dans nos galeries.

Arthur Haulot

Pierre Lavallée

d'accord

~~Albert Jansen~~

Paul Lambotte

Ml. Le Roy

Anvers. le 14 août 1924

Monsieur le Conservateur en Chef

J'ai l'honneur de vous écrire concernant un tableau intitulé "Cinq Bassins" que j'ai fait expédier à la Commission du Musée Royal des Beaux Arts, section peinture moderne. J'apprends par Monsieur Lambotte, directeur des Beaux Arts, que mon tableau est arrivé trop tard pour être présenté, lors de la dernière réunion de la Commission le lundi 11 août. Je vous prie donc, Monsieur le Conservateur en Chef, de bien vouloir garder ce tableau jusqu'à la prochaine réunion, qui doit avoir lieu, comme on m'a dit, après les vacances au commencement d'octobre.

Tout en vous remerciant, veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de ma haute considération.

Paul Meyboom.

rue St Paul 30
Anvers

à Monsieur Fierens-Gevaert,
Conservateur en Chef
des Musées royaux
de Bruxelles

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N° 2634

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 5 août 192 4

16, Boulevard de Waterloo

18

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai autorisé I°) Mme Vve Albert Crahay, d'Anvers, à soumettre à votre examen un tableau de feu Albert Crahay, "Le Cheval Blanc" qui a été récemment exposé au Salon de l'art contemporain à Anvers.

2°) M. Van Mieghem, artiste peintre à Anvers, son tableau intitulé " Aux Bassins" qui a figuré à la même exposition sous le n°359 du catalogue .

L'admissibilité de ces deux oeuvres au Musée moderne étant la condition formelle de leur acquisition par l'Etat ,je désire que votre Collège se prononce à ce sujet préalablement a toute négociation de mon administration avec Mme Crahay ou avec M. Van Mieghem.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE ,
P.O.
Le Chef du Cabinet,

A la Commission Directrice du Musée Royal des Beaux-Arts

M. Fierens-Gevaert,
Conservateur en Chef -
9, Place du Musée - BRUXELLES.

1923. - Mod. 136 — A. Gilles.